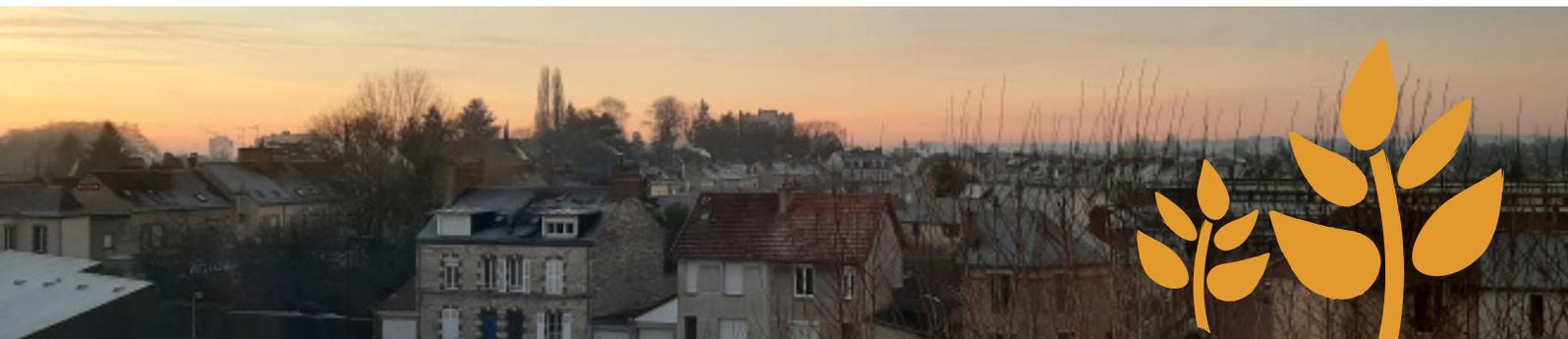


RAPPORT MORAL DE JEAN GRIMBERT

ASSEMBLEE GENERALE 2020
MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE





Chers amis Délégués,

Le contexte sanitaire dans lequel nous évoluons actuellement ne nous permet pas de nous réunir, au grand regret de votre nouveau Conseil d'Administration et de moi-même.

Cela ne doit pas nous faire oublier ce qui fait une des forces de la MSA, la solidarité, le mutualisme... Bien au contraire.

En effet, au delà de la Covid-19, un des éléments clés de cette année à la MSA, c'est bien évidemment le renouvellement des délégués.

Les adhérents se sont mobilisés pour voter. Certes, le taux de participation a fléchi, mais 26 % pour une élection professionnelle, cela reste honorable !

Ces résultats doivent nous encourager à poursuivre notre engagement dans la défense du monde agricole et des territoires ruraux et à valoriser davantage votre action et votre mobilisation au service de notre territoire, de ses adhérents et de ses populations.

Vous êtes 438 délégués. La MSA se rapproche de la parité : 52 % des délégués sont des hommes et 48 % des femmes ! A 67 %, vous avez entre 30 et 60 ans. Enfin, près de 40 % d'entre vous (240 personnes) sont de nouveaux délégués. Soyez les bienvenues !

Mon propos comportera deux temps : tout d'abord le bilan de 2019 puis je m'emploierai à ouvrir quelques perspectives.

LE BILAN 2019

2019 a été placée plus que jamais sous le signe de la proximité. Ce ne sont que les prémices de ce que la MSA souhaite pour les années à venir.

Une proximité humaine tout d'abord : de « vraies personnes » parlent à de « vraies personnes ».

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est inscrite dans l'expérimentation Services publics + du Perche. Il s'agissait d'offrir la possibilité à la population du secteur du Perche dans l'Orne de pouvoir se rendre dans un certain nombre de points d'accueil en proximité pour traiter n'importe quelle demande en rapport avec un organisme public.

Notre agence de Mortagne-au-Perche a fait partie de ces points d'accueil et nos agents se sont mis en capacité de répondre aux besoins de la population. Nous avons formé, par ailleurs, les agents d'autres organismes, comme les secrétaires de Mairie par exemple, afin qu'ils soient également en capacité de répondre aux besoins de nos ressortissants.

Si cette expérimentation est désormais terminée, elle marquait, à mon sens, le début de ce qu'on appelle désormais les France Services et de ce que les Pouvoirs publics souhaitent mettre en place dans les territoires ruraux pour répondre aux besoins exprimés par les populations suite à la désertion d'un certain nombre d'opérateurs publics.

Vous remarquerez qu'il y a 5 ans, lors de la négociation de la convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat nous aurions pu suivre le même chemin. Cela n'est pas le choix qui a été fait et nous nous en satisfaisons aujourd'hui grandement.

Au contraire, la MSA a tout mis en oeuvre pour rester un acteur économique majeur des territoires ruraux tout en proposant la solution innovante des mutualisations d'activités entre les caisses pour pouvoir répondre à une plus grande demande de productivité. Au passage, un grand défi qui a été relevé de main de maître par les salariés de la MSA que je remercie encore pour leur dévouement.

Cette proximité, c'est aujourd'hui notre force. Ayez-en conscience ! Nous n'avons désormais de cesse que de proposer aux Pouvoirs publics de s'appuyer sur notre maillage territorial pour réinvestir le champ des territoires ruraux. Des osmose sont à trouver, c'est certain.

S'il y avait besoin d'illustrer ce propos, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe en serait un excellent exemple à l'aune de ses 3 sites de Laval, Alençon et Le Mans et de ses 5 agences de Flers et Mortagne-au-Perche dans l'Orne, de Mayenne et Château-Gontier en Mayenne et de Montval-sur-Loir dans la Sarthe.

Vous êtes un autre atout majeur de la MSA. Le maillage territorial de la MSA, c'est aussi vous. Vous êtes représentatif, non, vous êtes comme la population agricole. Non. Vous ETES la population agricole et rurale et c'est ce qui vous donne toute légitimité pour relayer les besoins de terrain. Votre participation à l'action MSA solidaire durant la période de confinement a d'ailleurs été remarquable et remarquée.

Rouge majeur du mutualisme en MSA, faites-vous connaître sur votre territoire, faites connaître l'action de la MSA et ce qu'elle peut apporter aux territoires ruraux. Votre expertise est importante, tant pour la MSA que pour les territoires ruraux. N'ayez pas peur de jouer pleinement votre rôle. Les Maires ont été récemment renouvelés. C'est le moment de tisser des liens avec eux pour mieux travailler ensemble.

Enfin, la MSA a aujourd'hui une approche multicanale avec la proposition de nombreux services en ligne performants. Mais pour autant, numérique ne signifie pas déshumanisation.

Si certains, biberonnés aux ordinateurs, n'ont aucun souci pour faire leurs démarches en ligne et trouvent même un grand confort à procéder ainsi, notre rôle est également d'accompagner tous ceux pour qui la tâche est plus ardue. C'est aussi ce qu'a montré la crise sanitaire que nous traversons.

Pour répondre à ce besoin, en 2019, beaucoup de sessions Coup de pouce connexion ont été mises en place sur le territoire de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. L'objectif : permettre à nos publics en difficulté avec le numérique d'en apprendre les rudiments pour aller progressivement vers une autonomie d'usage. Ces ateliers sont très conviviaux et ont rencontré un franc succès, décomplexant ceux qui se sentaient un peu en marge de par leur mauvaise connaissance de ces outils.

Autre action d'intérêt : dans l'Orne, plusieurs organismes publiques ont noué un partenariat et ont organisé en Mars 2019 à Alençon le premier salon Orne connect, le salon des démarches en ligne. Les personnes peu à l'aise avec les services en ligne avaient l'opportunité en un seul lieu de rencontrer différents opérateurs publics présents pour les accompagner et leur permettre d'être plus à l'aise à l'avenir. Devant le succès rencontré, une nouvelle édition devait se tenir en 2020. Elle a du être reportée en 2021.

Enfin, un autre exemple d'accompagnement me vient. L'Asept des Pays-de-la-Loire organise également des sessions pour l'accompagnement au numérique des seniors. Cette génération, par essence, n'a pas grandi avec les nouvelles technologies et il est indispensable aujourd'hui de les accompagner dans la mutation qui s'opère dans le monde et dans la relation avec les organismes sociaux.

LES PERSPECTIVES

Les perspectives ne manquent pas tant la MSA foisonne de projets. De bon augure, me direz-vous.

L'Assemblée générale 2019 de la Caisse centrale a voté à plus de 80 % en faveur d'un plan stratégique qui va guider l'action de la MSA, et donc votre action, pour les 5 ans à venir. Un plan stratégique, c'est quoi ? En gros, c'est une feuille de route qui permet de poser les jalons pour savoir ce que la MSA veut devenir dans les 5 années à venir. Ce plan stratégique comporte 5 axes et plusieurs priorités opérationnelles à court terme : le renforcement du service socle rendu aux adhérents ; le renforcement de la transversalité pour faire vivre pleinement le guichet unique ; le renforcement de la place de la MSA dans les projets portés sur les territoires en axant les efforts sur le développement social local et le déploiement d'une stratégie de communication institutionnelle systématique.

L'un des axes de ce plan stratégique vise à vous mobiliser, vous les élus, pour porter les projets et les ambitions de la MSA. Ce rôle, je vous demande de l'endosser dès à présent.

Dans le contexte sanitaire, économique et social actuel, où le sentiment de fracture social s'accroît, la MSA doit se mobiliser plus que jamais pour améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux. L'ambition, que nous devons porter collectivement, est de contribuer au projet agricole français en consolidant notre rôle de relais des services de l'Etat au plus près des citoyens.

Fruit de rencontres parrainées par des parlementaires, organisées fin 2019 et en ce début 2020 sur les problématiques de la dépendance, de l'accès aux soins et à la santé, de l'accès aux services publics et de la retraite, un livre blanc contenant vingt propositions concrètes pour lutter contre le sentiment d'injustice et d'isolement exprimé par certaines populations a été remis à plusieurs décideurs à l'occasion du salon de l'agriculture.

Il nous appartient aujourd'hui de nous emparer de ces thématiques et de ces propositions pour les faire connaître et les faire vivre au sein même des territoires ruraux.

Je tiens à rassurer les nouveaux venus, sachez que la MSA vous accompagne et vous soutient dans la mise en place de vos actions de terrain. Vous allez progressivement apprendre à mieux connaître cette belle institution. Des formations thématiques, sur la prévention santé, des thèmes de protection sociale, la détection du mal être ou la parentalité vous seront proposées tout au long du mandat.

Votre Conseil d'Administration va travailler pour l'élaboration de nouveaux plans : plan d'Action sanitaire et sociale, plan de Santé-sécurité au travail et plan Prévention santé.

Chaque plan présente de nombreuses opportunités pour déployer des actions concrètes sur le terrain. Le rôle du délégué prend sa pleine mesure dans cette présence de proximité.

Vous le voyez, vous le saviez, être élu MSA, c'est un engagement ! Vous êtes des citoyens actifs au service du bien commun. Ayez toujours cette image à l'esprit.

Je vous remercie donc d'être là, prêts à vous engager dans ce nouveau mandat.